

26 rue du Chater
Société en nom collectif au capital de 10.000 €
Siège social : 68 Cours Lafayette, 69003 Lyon
851 691 824 RCS Lyon
(ci-après la "Société")

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU

Agrément de la cession des cent (100) parts sociales de la Société appartenant à la société Mylula Finances ; modification des statuts corrélative

DEUXIEME DECISION

Les associés,

Sous réserve de la réalisation de la Cession,

Décident à l'unanimité de modifier l'article 8 des statuts comme suit :

ARTICLE 8 – PARTS SOCIALES

L'article 8 des statuts sera rédigé comme suit à compter de la réalisation de la Cession :

"Les parts sociales sont attribuées en totalité à la société Groupe Bâisseurs d'Avenir (821 353 315 RCS Nantes)."

Et décident à l'unanimité de supprimer l'article 8 des statuts.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

QUATRIEME DECISION

Les associés donnent à l'unanimité tous pouvoirs à la gérance et au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

« Extrait certifié conforme »

DocuSigned by:
 **Damien SAVEY**
B8B5C0EBCDB7464...

Le cogérant,
Pour la société Bâti Lyon Promotion,
Monsieur Damien Savey